



Un habitat Adapté, Inclusif et Intergénérationnel pour des Personnes vieillissantes, porteuses de handicap

CONTEXTE

Inaugurée en 1986, la résidence Daniel Sacleux se situe à Seclin, à proximité du Centre Hospitalier et de l'Hôtel de Ville, le long de la Drève. Propriété d'HABITAT des Hauts de France, elle est gérée par le CCCAS de la Ville de Seclin.

Cette structure non médicalisée mais sécurisée dispose de 61 studios non meublés d'environ 31m², équipés d'un coin cuisine et d'un système d'alarme, accueille des personnes âgées autonomes. Une présence est assurée tous les jours, 24h/24. Le repas peut être pris le midi au restaurant de la résidence.

La résidence connaît une vacance importante et mène avec la Ville de Seclin une réflexion pour ouvrir l'accès à ces logements à d'autres populations avec la volonté de mixer des générations et des publics différents.

L'ASRL accompagne dans l'accès à leur pleine citoyenneté et dans le respect de leur projet personnel, plus de 4 000 enfants, adolescents et adultes :

- En situation de handicap (déficience intellectuelle ou sensorielle, troubles du langage, troubles de la conduite et du comportement, troubles du spectre autistique, handicap psychique...);
- En risque ou en situation de fragilité sociale, familiale et/ou personnelle.

L'ASRL a en attente sur ses listes des adultes, en situation de handicap, âgés d'environ 55 ans, proches de la retraite. Ils sont encore autonomes tout en ayant besoin d'un accompagnement de proximité. Un accueil en résidence autonomie leur conviendrait mieux qu'un accueil en établissement médicosocial tel qu'un foyer de vie.

Le CCAS de la Ville de Seclin et l'ASRL ont décidé, comme le permet le décret n°2016- 696 du 27 mai 2016 de la loi ASV, d'organiser au sein de la Résidence Daniel Sacleux, l'accueil d'adultes de plus de 55 ans, à la retraite, porteurs d'une déficience intellectuelle.

OBJECTIFS DE L'ACTION

Offrir à des personnes âgées d'au moins 55 ans, en situation de handicap, la possibilité d'intégrer une résidence autonomie ;
Créer du lien entre personnes âgées et personnes en situation de handicap au sein de la résidence ;
Permettre aux personnes âgées comme aux personnes

en situation de handicap de retrouver entre elles une utilité sociale ;

Offrir un accompagnement au logement, adapté aux attentes et besoins des personnes en situation de handicap, pour éviter des orientations par défaut, au sein de Foyers de Vie ;

Eviter de rompre le lien entre des parents vieillissants et leur enfant porteur de handicap devenu adulte alors qu'ils ont toujours vécu ensemble.

DESCRIPTION DE L'ACTION

En amont de l'arrivée des personnes en situation de handicap, des moments conviviaux ont été organisés au sein de la résidence pour faire se rencontrer les 2 populations, avec notamment la réalisation de spectacles ou de gouters ; on remarque alors que les personnes âgées donnent des conseils aux adultes en situation de handicap et que ceux-ci servent spontanément le gouter aux personnes âgées.

Les deux populations se retrouvent sur les mêmes musiques et chansons.

Les adultes sont sélectionnés sur leur souhait de venir vivre à la résidence et sur leur niveau de socialisation après plusieurs échanges avec les professionnels qui les accompagnent.

Un accompagnement individuel de chaque personne en situation de handicap est mis en place (actes de la vie quotidienne, suivi et accompagnement aux rendez-vous médicaux, mobilisation de services à domicile, coordination des différents intervenants...).

Des activités collectives sont mises en place par l'AMP embauchée à cet effet par l'ASRL en complément de celles déjà organisées par la résidence autonomie... Ouvertes à tous, elles favorisent le lien social, la stimulation et la prévention de la perte d'autonomie.

Enfin les deux équipes partagent la volonté de faire profiter tous les résidents de tout ce qui se passe sur la ville de Seclin.

PARTENAIRES DE L'ACTION

Le CLIC EOLLIS ;
Le Conseil départemental du Nord.



RESSOURCES MOBILISÉS

1 directrice de la résidence, 1 agent d'accueil, 3 agents de convivialité, 3 agents d'entretien, 1 agent de maintenance et 1 agent d'astreinte (pour la nuit) assurent le fonctionnement classique de la résidence ; 1 aide médico-psychologique à temps plein et un service civique interviennent pour faire vivre le projet de cohabitation intergénérationnelle.

FACTEURS DE RÉUSSITE

Une volonté d'ouverture commune aux 2 acteurs ;
Le choix d'adultes suffisamment socialisés (autonomes et respectueux des autres) pour pouvoir vivre avec les personnes âgées ;
Leur intégration progressive dans la résidence.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Le recrutement de personnel partageant les valeurs du projet.

RÉSULTATS

4 personnes dont une mère (personne âgée) et son fils handicapé prêtes à intégrer courant 2018 ;
4 adultes supplémentaires à terme.

PLUS-VALUES DE L'ACTION

Les personnes âgées se sentent investies d'une mission pour assurer la bonne intégration des adultes en situation de handicap ;
La complémentarité entre les deux structures.

PERSPECTIVES

Ce projet innovant dans la région pourra par la suite se déployer dans d'autres résidences autonomes. Il s'inscrit pleinement dans les directives des politiques sociales qui favorisent l'Habitat Inclusif et le maintien des autonomes. Le CD59 soutient la mise en œuvre de ce partenariat.

DOCUMENTS ET OUTILS DISPONIBLES

Document de présentation du projet

CONTACT :

Danielle DURIEZ
Directrice
Résidence Daniel Sacleux
Avenue des marronniers
59113 Seclin
03 20 32 20 30
Dir-sacleux@ville-seclin.fr

Pascale AUPICQ
Directrice
ASRL Foyers Résidence & Satellite
4 rue Delesalle – Le pré Catelan - Bâtiment C
59110 La Madeleine
03 20 06 23 66
PAupicq@asrl.asso.fr

